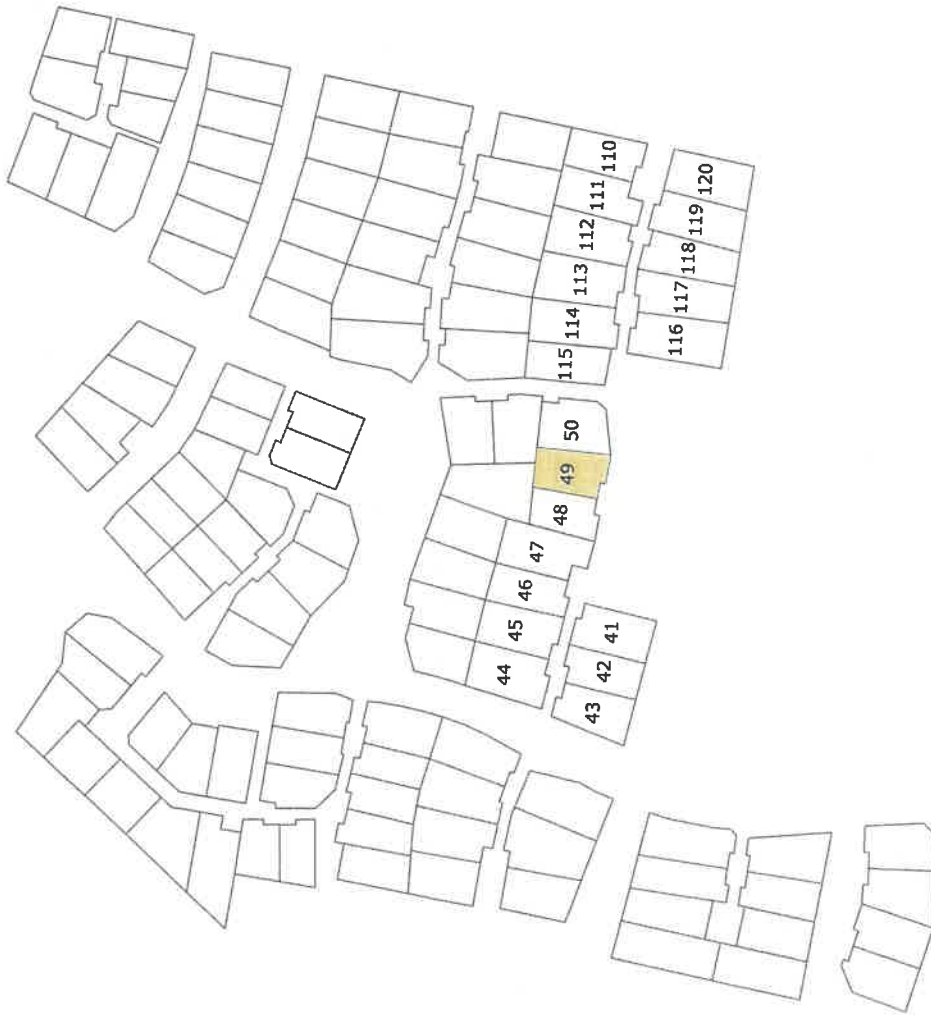


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

Siège Social
1 bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Té.: 02.43.480.680

Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72000 LE MANS
Té.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Té.: 02.43.23.38.10

contact@cabinettoiseau.com

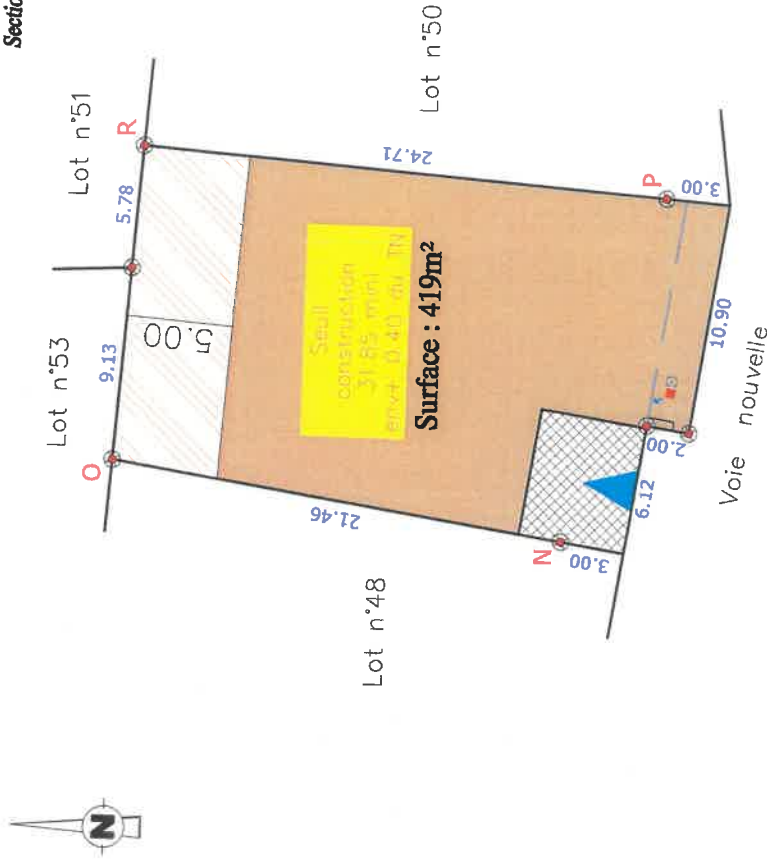


GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEIL EN VALOUMIÈRE QUALITÉ

DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 49

PLAN MASSE

Section ZY n° 564



- Borne OGE plaquette
- Borne OGE ancienne
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Canalisations
- Muret technique (AEP, Téléphones, GAZ, Basse Tension)

Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'épout du toit avec un minimum de 3m

- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire

Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale

Côte de retrait définissant les emprises constructibles

- Accès imposé 5,00x5,00m
- Accès glissant 5,00x5,00m

Côte de seuil projeté (+/-7cm/niveau le plus haut de l'accès)

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

Seuil construction en béton

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019
Référence = GL/2019/21065

Ville de LA FLECHE
LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3
LOT n° 49

SARTHE HABITAT vend le lot n° 49 d'une superficie réelle de 419 m², joignant :

- au Nord, les futurs lots n° 53 et 51,
- à l'Est, le lot n° 50,
- au Sud, la voie nouvelle,
- à l'Ouest, le lot n° 48.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section **ZY n° 564** « La Gaillardière II » Surface réelle..... **419 m² (4 a 19 ca)**

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

DELIMITATION

D'une façade de :

- 19.02 m (6.12 + 2.00 + 10.90 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 9.13 m en bordure du futur lot n° 53,
- 5.78 m en bordure du futur lot n° 51,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 48 par la ligne droite NO matérialisée comme suit :
 - au point N, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point O, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du futur lot n° 53, à 21.46 m de la borne N.
2. avec le lot n° 50 par la ligne droite PR matérialisée comme suit :
 - au point P, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point R, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du futur lot n° 51, à 24.71 m de la borne P.

Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres Experts
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE
☎ 02 43 480 680
contact@cabinetloiseau.com

N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

